



ÉDITORIAL

Publions, affirmons, occupons l'espace, pour protéger notre démocratie

Il m'est arrivé d'entendre que les événements publics comme la Semaine d'actions contre le racisme, la journée des réfugiés ou le Prix Salut l'étranger ne sont plus utiles.

On dit qu'ils ne concernent que des gens qui sont déjà convaincus.

On dit que la situation des personnes visées par le racisme ou l'exclusion ne s'améliore pas grâce à des conférences, des prestations artistiques ou des cours dans les écoles.

On dit même que l'existence de ces manifestations augmentent les inégalités, en les mettant en scène sans cesse.

Je voudrais profiter de cet édito estival et de la publication du [rapport sur la SACR 2023](#) pour évoquer cette possibilité.

C'est bien en maintenant ce dialogue actif, en occupant l'espace avec la promotion de la diversité et la déconstruction constante et bruyante des discriminations qu'on évite que toute la place soit prise par les discours haineux.

En allant dans les écoles, les lycées (et même, cette année, dans les postes de police) exposer, démontrer la richesse de la diversité.

En forçant le dialogue sur la mémoire collective, le colonialisme ou la ségrégation dans les théâtres, les cinémas, les musées, les activités sportives et culturelles durant un mois chaque année, on protège notre démocratie laïque, sociale et inclusive.

Dans certains pays voisins, en Europe, le racisme devient une politique d'Etat.

La discrimination devient un programme de société.

Le dialogue sur le vivre ensemble est monopolisé par la presse à scandale et les groupes identitaires qui encouragent les violences.

À Neuchâtel, nous avons conçu une action soutenue par l'Etat qui permet d'avoir accès à la parole publique à travers ces manifestations.

Qui permet d'enseigner le respect et l'égale dignité dans les écoles, dans les médias, dans les lieux de culture et les rassemblements populaires.

Grâce à cela, l'anti-racisme, la cohabitation harmonieuse et la promotion de la diversité ne sont pas encore vus comme des actions militantes ou des utopies, mais comme une mission de l'Etat et un choix de société déterminé et définitif.

Lisons [le rapport de la SACR](#) et découvrez les résultats d'un mois entier de présence dans les médias, sur les affiches, dans l'espace public, dans les conversations à travers tout le canton et dans les lieux de formation.

Et soutenons cette action qui fait de Neuchâtel un canton dans lequel l'interculturalité est un motif de fierté, un sujet d'étude et une politique publique.

Neuchâtel est en tête du classement des cités interculturelles européennes à cause de sa politique avant-gardiste en matière d'inclusion et de diversité, assumée par l'Etat, qui soutient les associations et les institutions.

Mais dès que l'implication de nos organisations dans le dialogue public diminuera, dès que nous trouverons que nous pouvons en faire moins, dès que nous déciderons de nous désengager de l'espace public pour nous tourner vers d'autres actions, nous perdrons notre influence. Nos moyens seront réduits et notre engagement deviendra marginal.

Je remercie celles et ceux qui ont participé à la SACR, à Black Helvetia, au printemps culturel, à la journée des réfugiés et au festival des films d'Afrique et de la diaspora notamment. Ainsi qu'à toutes les autres prises de parole ou manifestations publiques protégeant la diversité. Ces événements sont des encouragements. Ils sont aussi des outils précieux pour le développement de politiques publiques

inclusives. En ne cédant pas l'espace de conversation. En rappelant que la cohésion sociale est le ciment de notre groupe humain.

Grégory Jaquet, chef de service et délégué aux étranger·ères

Ouvre Ton Jardin et Les Nouveaux Jardins de l'EPER

Les personnes migrantes précarisées souffrent de leur déracinement, avec toutes les conséquences sur la santé physique et psychologique qui en résultent. Beaucoup n'ont pas de permis de travail ou peinent à trouver un emploi. Elles vivent isolées, passant beaucoup de temps à la maison, avec ou sans famille. Cette absence de relations et d'activités les exclue souvent de la vie sociale en Suisse. Afin d'y remédier, l'EPER propose deux projets de jardinage afin de créer des liens entre ces personnes et le reste de la population locale. Les Nouveaux Jardins se déroulent au Jardin de la Main, en Ville de Neuchâtel, où 8 binômes cultivent un potager et se rencontrent régulièrement. Des ateliers mensuels sont proposés par l'EPER le mercredi en fin d'après-midi. Ouvre ton Jardin se déroule sur l'ensemble du canton et met en lien des particuliers mettant une partie de leur jardin privé à disposition et des personnes migrantes souhaitant y cultiver un potager. Ce cadre est plus autonome et permet au binôme une plus grande auto-gestion. Avec ces deux projets, l'EPER propose des solutions concrètes et permettant d'aider les personnes migrantes à créer un réseau social tout en prenant soin de leur santé ! Inscriptions et renseignements : www.eper.ch/nouveauxjardins.

CFR - Quelle est la représentation du racisme et de la diversité sociale dans les manuels scolaires ?

La Commission fédérale contre le racisme (CFR) publie les résultats d'une [étude](#) sur la manière dont les manuels scolaires suisses abordent le racisme et la représentation de la diversité sociale. D'une part, on constate une sensibilité croissante vis-à-vis des termes racistes. De l'autre, l'analyse montre

que les manuels ne proposent que peu de pistes pour une réflexion critique sur le racisme et ne représentent que ponctuellement une société plurielle issue de la migration. Cela s'explique notamment par le fait que la thématique du racisme ne figure pas dans les plans d'études.

Français langue étrangère à l'Université de Neuchâtel

Quelques informations sur l'apprentissage du français langue étrangère à l'Université de Neuchâtel. Enseignement pratique, méthodes académiques éprouvées, corps enseignant expérimenté, infrastructures modernes, formation modulable durant l'année universitaire ou le mois de juillet (Cours d'été).

Cursus	Titre requis	Prérequis linguistique	Durée	Heure/semaine	Crédits ECTS
Propédeutique	Maturité	A2	1 an	14	60
Certificat	Maturité	B1	1 an	17	60
Diplôme	Maturité académique	B2	1 an	19	60

Qui ?

Public non francophone souhaitant acquérir une formation pratique en français vers le niveau B1 (Propédeutique), B2 (Certificat) et C1 (Diplôme).

Quoi ?

Enseignement pratique de langue, complété par des éléments de civilisation européenne ; communication (compréhension et expression) tant orale qu'écrite ; acquisition de savoirs et de compétences pour le travail autonome et collaboratif.

Comment ?

Chaque cursus nécessite une année d'étude à temps complet (40h/semaine, dont 14 à 19 heures en classe), qui peut débuter mi-septembre (semestre d'automne) ou mi-février (semestre de printemps).

Combien ?

Coût de la formation universitaire : de CHF 515.- à CHF 790.- par semestre.

Et après ?

Cet enseignement pratique aide à l'insertion sur le marché du travail. Pour le Certificat et le Diplôme, il permet aussi la poursuite d'études en Bachelor (pour autant que les titres requis soient acquis).

Cours d'été

Tous niveaux (A1 à C1) et aucun diplôme requis. Quatre semaines en juillet, âge minimal 17 ans. Enseignement pratique, tandem linguistique, activités culturelles et sportives, visites, etc.

Tarifs : 2 semaines > CHF 520.- (3 crédits ECTS) : 4 semaines CHF 1'040.- (6 crédits ECTS). Attestation indiquant le niveau atteint selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).

Inscription : www.unine.ch/admission

Renseignements : www.unine.ch/ilcf ; ilcf.ce@unine.ch; +41 32 718 18 00

Agenda

Du 4 juillet au 10 août 2023 - Cours de français gratuits à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel

Pour la 6ème année consécutive, l'OSEO Neuchâtel, en collaboration avec les Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds ainsi que le service de la cohésion multiculturelle (COSM) du Canton, organise des « [Cours de français dans les parcs](#) » pour permettre à plusieurs centaines de personnes de se former gratuitement à la langue française durant l'été. La belle réussite de l'année passée, conjuguée à la situation migratoire, confirment l'intérêt d'une telle offre.

Du 4 juillet au 10 août 2023, les Jeunes-Rives à Neuchâtel et le Bois du Petit-Château (Muzoo) à La Chaux-de-Fonds accueilleront des cours destinés aux non francophones – adultes et jeunes dès 13 ans – désirant acquérir des connaissances de base en français. Les cours auront lieu les mardis,

mercredis et jeudis de 16h à 17h30 simultanément aux deux endroits. Ils sont ouverts à toutes celles et ceux qui souhaitent améliorer leur français, quel que soit leur niveau et leur provenance. Les enfants de 2 à 12 ans bénéficieront d'un service de garde sur place également gratuit, favorisant ainsi la participation des femmes. Plusieurs visites de lieux de formation sont également prévues.

Ce projet est destiné à favoriser l'intégration de la population allophone au sein de la société tout en soutenant positivement le caractère multiculturel des Villes et du Canton. Il s'inscrit dans la politique solidaire de la Suisse qui cherche à renforcer l'intégration sociale, la langue en étant un élément essentiel, notamment pour les personnes issues de la migration.

[Affiche](#) et [flyer](#)

Samedi 8 juillet à 21h30 et dimanche 9 juillet à 17h00 à Evologia, Grange aux concerts à Cernier

Dans le cadre du festival "La poésie en arrosoir", Layla Ramezan interprétera son projet Schubert-Rûmi en compagnie de la délicieuse Leili Anvar. Un concert qui élève l'âme, mis pour la première fois en lumière pour le festival par Pascal Di Mito. Les deux artistes d'origine iranienne dressent des ponts entre les cultures et portent la voix des deux génies de l'harmonie et de la paix.

[Réservation](#)

Vendredi 13 octobre 2023 - Colloque en droit des migrations

Nouvelles temporalités en droit d'asile : Statut S, admission provisoire et procédure cadencée en ligne de mire

Dans le contexte actuel de déplacements forcés de grande ampleur, le [colloque](#) ***Nouvelles temporalités en droit d'asile : statut S, admission provisoire et procédure cadencée en ligne de mire*** examine le droit d'asile sous l'angle nouveau des temporalités. Cet évènement aura lieu le vendredi 13 octobre 2023 à l'Aula de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel.

Ce colloque abordera des questions spécifiques sur les statuts S et les admis provisoires, les procédures, ainsi que les protections juridiques. Il mettra en lumière les défis posés par les statuts temporaires et les risques d'inégalités qu'ils présentent.

Des personnalités centrales du dossier, représentantes des autorités administratives et judiciaires, de la recherche et de la pratique, ainsi que des organisations internationales et non gouvernementales qui apporteront leurs éclairages particuliers sous l'angle juridique et pluridisciplinaire et permettront d'esquisser les perspectives autour des évolutions possibles de ce domaine sensible et soumis à des mutations profondes.

[Programme détaillé](#)

[Informations et inscriptions](#)



Service de la cohésion multiculturelle

Place de la Gare 6

2300 La Chaux-de-Fonds

T. 032 889 74 42

cosm@ne.ch

[Mettre à jour vos préférences](#) ou [se désinscrire](#)